

Inscription pour les tireurs majeurs Saison 2022/2023 :
CLUB D'ESCRIME DU PAYS DE GEX



* **Rayez les mentions inutiles** o **Cochez la case correspondante**

NOM d'usage : (en majuscules)			
NOM de naissance (si différent)			
PRENOM : (en majuscules)		Sexe * : garçon - fille	
DATE DE NAISSANCE :		Catégorie (réservé CEPG) :	
NATIONALITE :			
Si né(e) en France :		Si né(e) à l'étranger :	
Ville de naissance :		Pays de naissance :	
Code postal de la ville de naissance :		Ville de naissance :	
STATUT DU LICENCIÉ :	*Renouvellement - Mutation (changement de club) - Nouveau		
ADRESSE : (en majuscules)		
PROFESSION DU LICENCIE			
Numéro de téléphone : domicile : mobile :			
Adresse e-mail EN MAJUSCULES : (pour les informations de la vie du club et les annonces de compétitions) @.....		
COTISATION 2022/2023			
COTISATION MAJEUR	NOUVEAU : 355 €	Moyen de paiement : * Chèque Espèces Virement
	RENOUVELLEMENT : 345 €		
	Escrime santé / escrime et cancer du sein : 325 €		
Supplément pour la pratique d'une arme supplémentaire : 30 € Supplément pour la pratique de 3 armes : 60 €		
Suite aux mesures sanitaires : <u>achat masque personnel obligatoire</u> (pour les nouveaux tireurs HORS EVEIL n'ayant pas leur matériel) : 35 €		
Un tarif dégressif est appliqué pour les membres d'une même famille : Réduction : 15 € à partir du 2ème licencié (mineur ou majeur), pour chaque nouveau membre de la famille		(Si vous avez une prise en charge CAF, merci de nous fournir le document à remplir.)
Payable au maximum en 3 fois par chèques (Chèques à l'ordre du CEPG). Pour les 2 derniers retraits, mettre le mois de retrait au dos , maxi fin 02.2023 Virement possible : s'adresser à tresorier.cepg@gmail.com pour avoir le RIB du club.		TOTAL :	
Pour toutes questions liées au paiement de la cotisation, merci de contacter le trésorier du club à l'adresse suivante : tresorier.cepg@gmail.com			

Merci de noter le cours ou les cours au(x)quel(s), le tireur participe :

JOURS DE COURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Cours suivis	O Ados et adultes confirmés épée 18h30-22h	O Adultes débutants 20h30-22h	O Ados et adultes confirmés 3 armes 19h30-22h00	O Enfants confirmés/ados et adultes sabre 18h30-22h	O Enfants confirmés/ados et adultes fleuret 18h30-22h

Inscription pour les tireurs majeurs Saison 2022/2023 :
CLUB D'ESCRIME DU PAYS DE GEX



- **Merci de signer la mention relative à la RGPD (protection des données personnelles) ainsi formulée par la FFE:**

"Les données à caractère personnel, recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique, sous la responsabilité de la FFE suivant votre qualité de licencié. Ce traitement est destiné à la délivrance des licences et à toutes opérations, y compris de promotion, liées à l'organisation des compétitions dont elle a la charge, et peuvent être transmises à des outils numériques facilitant la vie du licencié dans le cadre de l'activité Escrime. Conformément au Droit européen N° 2016/679, applicable depuis le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, et de rectification des données. J'ai compris et j'accepte le partage des données dans le cadre strictement prévu par la loi."

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

- **Merci de signer l'information relative au contrôle d'honorabilité des encadrants ainsi formulée par la FFE, information à signer pour toutes les personnes susceptibles d'encadrer des mineurs durant la saison (membres dirigeants, tireurs arbitres même mineurs, tireurs accompagnateurs ou bénévoles lors des manifestations):**

Par ailleurs, la licence me permet d'accéder aux fonctions de dirigeant, d'éducateur, et d'encadrant ayant des prérogatives d'organisation ou de responsabilité au sein de la structure, selon les articles L 212-1 et L.322-1 et donc interdites aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visé à l'article L. 212-9 du code du sport et donc soumises au contrôle de l'honorabilité. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité pourront être transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué (interrogation automatique du FIJAIS). En signant le présent document, j'ai compris et j'accepte la transmission des éléments sus mentionnés et ledit contrôle.

Fait à : Le :

Signature :

- **Merci de remplir, de rayer la mention inutile et de signer les autorisations de droit à l'image pour les majeurs:**

Je, soussigné(e),

autorise / n'autorise pas le CEPG à utiliser mon image (photos, vidéos, enregistrements) à travers les différents supports de communication (site internet du CEPG, compte Instagram, journaux locaux...).

Fait à , le

Signature :